

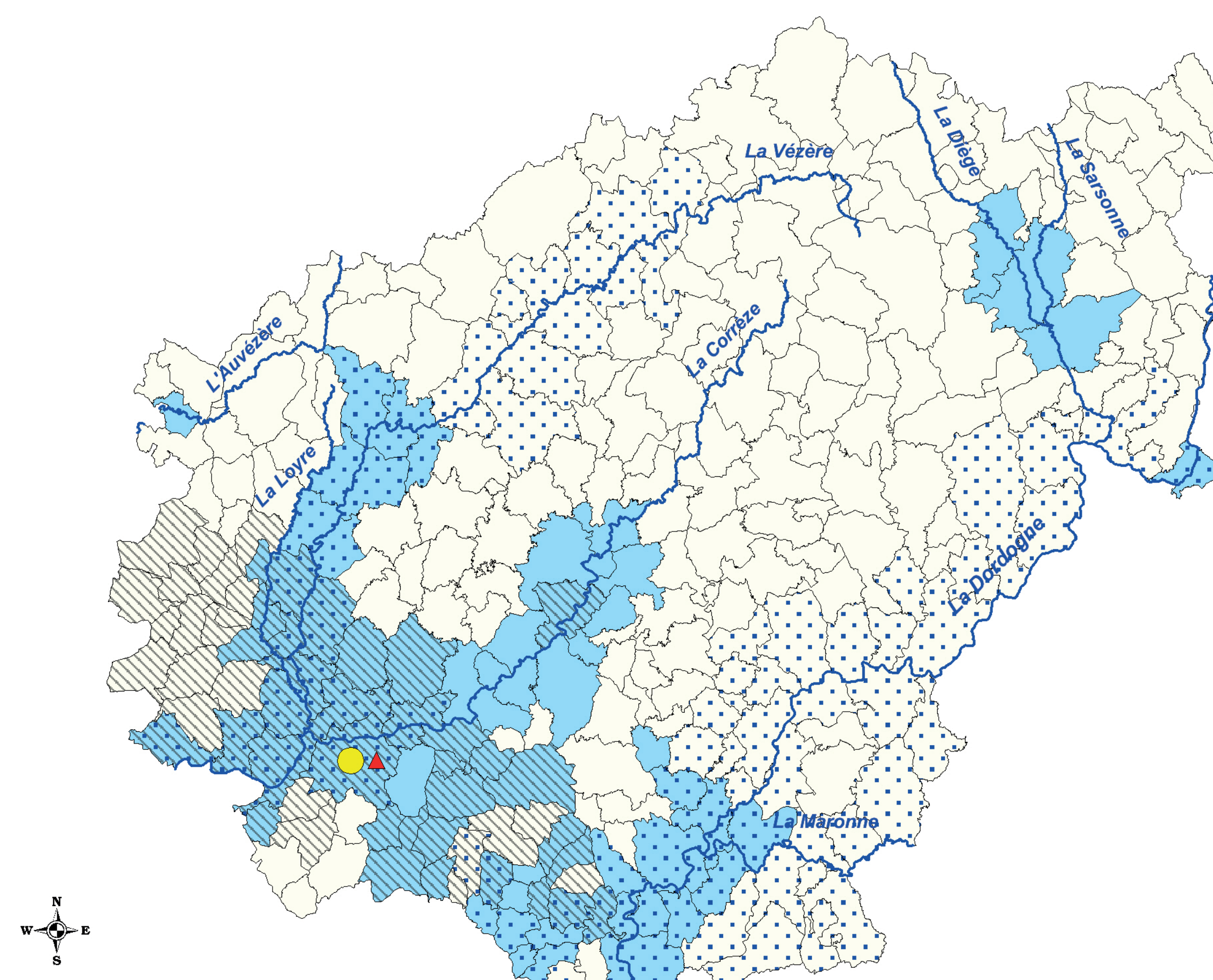
LES RISQUES MAJEURS EN CORRÈZE

LA CORRÈZE N'EST PAS ÉPARGNÉE PAR LES RISQUES MAJEURS

Une **centaine de communes corréziennes** sont soumises à des risques majeurs.

La **Corrèze** est surtout concernée par les risques **rupture de barrage, inondation et mouvement de terrain**. Inondations et mouvements de terrain sont les plus fréquents sur le territoire.

- En 2016 : **113 communes** classées à risques majeurs
- 88 → risque rupture de barrage,
 - 53 → risque inondation,
 - 5 → risque mouvement de terrain,
 - 1 → risque industriel,
 - 1 → risque transport de matières dangereuses.



Communes concernées par des aléas connus - septembre 2016

NATURE DES ALÉAS

- Rupture de barrage
- Mouvement de terrain (aléa connu)
- Inondation (aléa connu)
- Transport de matières dangereuses
- Industriel

Inondations



Tulle, octobre 1960

- 1944,**
1952,
1960, 1963,
1982, 1984, 1988,
1990, 1992, 1993,
1994, 1996, 1997,
2001, 2007, 2008

Mouvements de terrain



La Chapelle aux Brocs, février 1995
Journal La Montagne, 19 février 1995

- 1914,**
1957,
1960, 1963,
1989,
1992, 1993, 1994, 1995,
2001, 2003, 2005

Tempêtes



Egletons, décembre 1999

- 1982,**
1999

DES RISQUES QUI NE SONT PAS SANS CONSÉQUENCES...

Ces risques génèrent **des coûts humains, économiques et financiers** :
En Corrèze :

- Coulées de boues 2001, un mort.
- Crue torrentielle 2007, deux morts.
- Inondations de 2001, les assurances ont versé une trentaine de millions d'euros d'indemnisation aux particuliers et entreprises.
- Inondations de 2007, 8 communes ont dû dépenser 650 000 euros pour réparer les dégâts routiers.

Dégâts en Corrèze des inondations et mouvements de terrains de juillet 2001.
Journal Le Populaire du Centre, 9 juillet 2001

